



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fermeture des urgences de Tonnerre - Restitution groupes de travail

Vendredi 23.03.2018 à la CCLTB au Sémaphore

**Présents** : sous la présidence d'Anne JERUSALEM (CCLTB) : M. LHOMME (VP CCLTB), M. CAILLIET (VP CCLTB), Mme DAL DEGAN (Perrigny/A), M. BOUILHAC (Maire de Tanlay), Mme BOIX (représentant D. AGUILAR, Maire de Tonnerre), Ltn. LEGRAND (Chef S.P. Tonnerre), Docteur CHARDON (Conseiller santé au CD89), Mme CHAPELLE-PLAUT (IDE CHT), M. FERREIRA (Collectif), M. RENARD (ambulances), M. TADIER (ambulancier CHT), Mme DUMOUTIERS (animatrice Santé CCLTB)

Un rapporteur par groupe :

- R. LHOMME pour la réponse au **Projet de Projet Régional de Santé (PRS)**
- C. CHAPELLE-PLAUT pour la faisabilité des scénarios présentés par M. PRIBILLE (maintien des urgences la nuit avec un seul médecin urgentiste)
- JB. CAILLIET pour le sujet des répercussions sur les **transports** (SAMU, pompiers, ambulanciers)

#### Groupe de travail 1

**Projet Régional de Santé** : le groupe de travail préconise de rendre un avis défavorable sur ce document de 600 pages, une délibération argumentée et détaillée sera rédigée et soumise au vote du prochain Conseil communautaire, avec proposition d'adopter cette même délibération dans toutes les communes du bassin de vie.

La délibération pourra ensuite être transmise au département de l'Yonne, et à tous les départements de la région, qui sont également consultés ; La Côte-d'Or a déjà émis un avis défavorable.

#### Groupe de travail 2

**Scénario dérogatoire avec un seul médecin urgentiste la nuit** : les professionnels de santé estiment que ce scénario n'est pas réaliste ni sécurisé, et qu'il ne pourra pas être mis en œuvre, faute de volontaires pour travailler dans ces conditions.

#### Groupe de travail 3

**Transports** : les répercussions sur les transports inquiètent fortement le groupe de travail, les pompiers sont déjà en pénurie de volontaires, le temps de transports avant prise en charge serait doublé.

#### Conclusion

Le Tonnerrois étant reconnu comme le territoire le plus précaire, fragile, et sous-doté en matière d'offre médicale de toute la région Bourgogne Franche Comté, il est décidé :

- une demande d'un moratoire de 3 à 5 ans, avec proposition auprès de l'ARS de participer au groupe de travail déjà constitué, afin de travailler ensemble sur les problématiques du Tonnerrois
- de trouver des solutions acceptables et sécurisées.
- une délibération à voter en Conseil communautaire et à transmettre largement
- une prise de rdv avec l'ARS lors de la venue de la médecin inspecteur le 9 avril à Tonnerre
- une prise de rdv avec la référente ARS pour l'Yonne
- une demande d'appui et relais auprès des Parlementaires, afin de sensibiliser Madame Buzyn, Ministre de la santé.

Les rapports sont en ligne dans les actualités de notre site Internet [www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)

**Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne**

LE SEMAPHORE - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE

Tél. : 03.86.54.87.10

[communication@letonnerroisenbourgogne.fr](mailto:communication@letonnerroisenbourgogne.fr)

[www.letonnerroisenbourgogne.fr](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr)